

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE
TENUE, LUNDI, LE 4 AVRIL 2022, À 9 H 30, PAR
VISIOCONFÉRENCE**

PRÉSENCES :

M. Frédéric Broué, président	Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Lucie-des-Laurentides
M. Jacques Allard	L'Ascension
Mme Pascale Blais	Arundel, Huberdeau, Montcalm
M. Joël Charbonneau	Mont-Tremblant, Lac Tremblant-Nord, Barkmere
M. Michel Chouinard	Lac Saguay
M. Francis Corbeil	Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs
Mme Vicki Emard	Labelle, La Conception
M. Jean-Guy Galipeau	Amherst, La Minerve
M. Denis Lacasse	Rivière-Rouge
Mme Francine Létourneau	Nominuingue
M. Marc L'Heureux	Brébeuf, Mont-Blanc
M. Steve Perreault	Lac-Supérieur, Lantier

M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier et Mme Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe sont également présents.

ABSENCES :

M. Yves Bélanger La Macaza

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 9 h 30, M. Frédéric Broué, président, constate le quorum, souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **SUIVI VENTE DE LA PROPRIÉTÉ DU 14 271 ROUTE
117, RIVIÈRE-ROUGE**
4. **OCTROI DE CONTRAT – MAGASIN DE REÉPLOI**
 - 4.1. **Architecture**
 - 4.2. **Ingénierie**
 - 4.2.1. **DEMANDE D'ALLER EN APPEL D'OFFRES**
 - 4.2.1.1. **Construction du magasin de réemploi**
5. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. Marc L'Heureux, il est résolu :

R.4043
22.04.04

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté en retirant le point 4.2.1.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. **SUIVI VENTE DE LA PROPRIÉTÉ DU 14 271 ROUTE 117,
RIVIÈRE-ROUGE**

CONSIDÉRANT QUE la Régie a accepté une promesse d'achat par la résolution R.4024.22.02.23.

CONSIDÉRANT QUE l'acheteur est en démarche de financement auprès d'une banque et que celle-ci demande que la source d'eau potable soit une source fiable et que le risque de contamination par les futures activités de la RIDR soit éliminé, afin de lui accorder définitivement un prêt.

CONSIDÉRANT QUE la banque exige de mettre en place un puits artésien en raison du développement futur des activités de la RIDR en lien avec la demande de changement de zonage.

CONSIDÉRANT QUE toutes banques, caisses ou futurs acheteurs feraient la même demande.

Sur une proposition de M. Denis Lacasse, il est résolu :

**R.4044
22.04.04**

D'accepter de réduire le montant de la vente de 15 000 \$ pour un prix de vente total à 220 000 \$ et que cette offre devienne finale.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. **OCTROI DE CONTRAT – MAGASIN DE REÉPLOI**

4.1. **Architecture**

Dans le cadre de l'appel d'offres de gré à gré, pour la conception des plans d'architecte pour la construction du magasin de réemploi.

Sur une proposition de M. Michel Chouinard, il est résolu :

**R.4045
22.04.04**

D'octroyer le contrat à PLA Architecte inc. pour un prix budgétaire de 23 000 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.2. **Ingénierie**

Dans le cadre de l'appel d'offres de gré à gré, pour les plans d'ingénierie pour la construction du magasin de réemploi.

Sur une proposition de Mme Francine Létourneau, il est résolu :

**R.4046
22.04.04**

D'octroyer le contrat à la firme LH2 inc. Services professionnels, pour un prix budgétaire de 16 000 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.2.1. **Demande d'aller en appel d'offres**

Point retiré.

R.4047
22.04.04

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Denis Lacasse propose la levée de la séance à 9 h 35.

ADOPTÉE à l'unanimité

Frédéric Broué
Président

Marc Forget
Directeur général et secrétaire-trésorier
